

Montreuil, le 8 octobre 2021

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports
110 rue de Grenelle
5357 PARIS 07 SP

Monsieur Olivier BROCHET
Directeur de l'AEFE
23 place de Catalogne
75014 PARIS

Lettre Recommandée avec AR

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Directeur,

La généralisation des PIAL à la rentrée 2021 a conduit à l'extension du chaos sur tout le territoire. Les conséquences sont inacceptables pour les AESH, pour tous les personnels et les élèves et leurs familles et pour l'ensemble des conditions de travail d'accueil et de travail de tous.

La convention nationale des AESH propose la perspective d'une manifestation nationale au ministère le 19 octobre contre les conséquences de l'école inclusive systématique et des PIAL, pour obtenir un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH dans le cadre de la grève appelée par les fédérations FO – CGT- FSU – SUD - SNALC – SNCL le 19 octobre prochain.

Les conditions de travail des AESH, c'est le problème de l'école inclusive systématique dont les enseignants et les parents d'élèves paient aussi les pots cassés.

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983, je vous informe que la FNEC FP-FO dépose un préavis de grève pour le **19 octobre 2021**.

Ce préavis couvre les différentes catégories de personnels de l'Education nationale qui seraient amenées à décider la grève pour :

- l'abandon des PIAL,
- la création d'un corps de la fonction publique pour les AESH,
- l'augmentation immédiate des salaires, à commencer par l'augmentation indiciaire de 183€ comme pour les personnels hospitaliers ;
- un temps de travail hebdomadaire de 24h payé 100% pour permettre aux AESH d'exercer pleinement leur mission et de toucher un vrai salaire ;
- la création de postes nécessaires d'AESH et d'enseignants spécialisés ;
- le rétablissement des postes et des places supprimés et la création de postes et de places en nombre suffisant dans les établissements spécialisés.

Compte tenu de l'aménagement du temps de travail et de l'organisation des services, cette grève pourra commencer, pour certains agents, le lundi 18 octobre à 20 heures et se terminer, pour d'autres, le mercredi 20 octobre 2021 à 8 heures.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma parfaite considération.

Clément POULLET,
Secrétaire général de la FNEC FP-FO.

